

COMMUNE DE PUYLAUSIC

Séance du 3 février 2021

L'an deux mille vingt et un, le 3 février, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Bernard BEYRIA.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Bernard BEYRIA, Patrice FEUILLET, Philippe ARSEGUET, Pascal RIQUET, Christian DELAS, Lionel ESPARBES, Raymond LAFFONT, Chyslaine MILLET.

Étaient absents et excusés : Chantal CARSALADE, Christian HUC-DUZAN et Thierry LACAZE.

Pascal RIQUET a été nommé secrétaire de séance

Date de convocation : 22 janvier 2021

Ordre du jour :

1. Etude des devis pour 2021 :
 - Ralentisseurs dans le village,
 - Citerne sécurité incendie souple,
2. Travaux au cimetière :
 - Bureau d'étude pour le mur,
 - Abattage de cyprès,
3. Achat du photocopieur,
4. Avis sur le projet de panneaux photovoltaïques suite à la présentation faite lors de la dernière réunion,
5. Questions diverses

1/ Ralentisseurs : le devis de l'entreprise COLAS est retenu à l'unanimité.
Une citerne sécurité incendie souple de 90m³ sera commandée à la SCCOBAPI, entreprise consultée et négociée par la Communauté des Commune du Savès.

2/ Cimetière : prise de contact avec un bureau d'études pour la gestion du chantier de reconstruction du mur.

A l'unanimité, l'entreprise de Mr PUCCIO sera chargée de l'abattage de cyprès.

3/ Il est décidé le changement du photocopieur de la Mairie.

4/ Avec 6 voix pour et 2 abstentions, il est émis un avis favorable au projet de pose de panneaux photovoltaïques sur le terrain de Monsieur DAROLLES.

5/ Questions diverses :

Opposition à l'étude financière de la commune par le bureau KPMG.

Achat de portant pour le vestiaire de la salle des fêtes.

Achat de table de pique-nique en bois.

La séance est levée à 23 heures.